fait entendre un bruit de souffle qui pourrait entraîner une erreur de diagnostic. Parfois on ne peut percevoir la tumeur, surtout si elle siége dans la région cardiaque; mais on constate une résistance des parois de l'abdomen et de l'*estomac*. La soif est très-variable, quelquefois nulle; la langue est tantôt pâle, humide et recouverte d'un enduit blanchâtre, tantôt sèche, rouge et fendillée. L'amaigrissement fait toujours de nouveaux progrès; la face prend une couleur jaunâtre caractéristique, qui s'étend bientôt sur tout le corps. A la constipation succède une diarrhée que rien n'arrête; les malades dépérissent rapidement et succombent sans fièvre dans le dernier degré du marasme. Cette maladie, rarement terminée avant six mois, peut se prolonger jusqu'à trois et quatre ans. Il n'y a, dit Valleix, dans aucun cas, espoir de guérison. Il n'est pas toujours facile, dès le début, de distinguer le cancer de l'*estomac* de la simple névrose. Les troubles fonctionnels étant à peu près les mêmes, on doit s'attacher à la marche de la maladie plutôt qu'à la nature des symptômes, si l'on veut porter un diagnostic certain. Les accidents déjà indiqués, le dérangement des digestions, sont plus persistants, se développent plus lentement et font des progrès plus réguliers dans le cancer que dans la névrose gastrique. Les vomissements, moins constants et beaucoup moins fréquents dans la gastralgie, sont rarement chargés de matières noires. Ce dernier signe n'est pas cependant pathognomonique du cancer de l'*estomac*. Quant à la tumeur épigastrique, elle pourrait être prise pour un anévrisme de l'aorte, pour un cancer du foie ou de l'épiploon gastro-hépatique; mais, dans ces derniers cas, les perturbations des fonctions digestives sont peu considérables en comparaison de celles qui accompagnent la dégénérescence cancéreuse de l'*estomac*. La thérapeutique a peu de chose à faire dans le traitement de cette affection. On se contente d'administrer les eaux de Seltz ou alcalines, les narcotiques, l'opium ou la ciguë; les exutoires appliqués à l'épigastre ralentissent généralement la marche de la maladie; mais ce qu'il y a de plus important, c'est un régime alimentaire composé de substances légères prises en petite quantité et appropriées aux dispositions du malade.

— *Plaies de l'estomac*. Elles peuvent être produites par un instrument tranchant ou par les armes à feu. Lorsqu'elles sont produites par un instrument tranchant, il peut arriver que, le corps vulnérant n'ayant fait aux parois abdominales qu'une étroite ouverture, il soit difficile de reconnaître si la plaie intéresse toutes les tuniques de l'*estomac*. Un examen attentif ne laissera aucun doute à cet égard. Si l'instrument a pénétré jusque dans l'*estomac*, il y a presque aussitôt des vomissements et les matières rejetées sont celles que renfermait l'*estomac* avant l'accident; elles sont toujours teintes de sang. Celui-ci pourrait quelquefois, il est vrai, provenir d'une lésion d'une autre partie du tube intestinal; mais, dans ce cas, il serait mélangé à des matières stercorales ayant déjà subi l'action du travail digestif. Si l'*estomac* était vide au moment de la blessure, ou s'il a été évacué par les vomissements et que ceux-ci continuent, le malade n'expulse que du sang pur. Il arrive très-souvent que les matières alimentaires s'échappent par la plaie, ou que, le blessé cédant au besoin impérieux de boire, le liquide se présente et s'écoule à travers la blessure. Si quelque artère a été offensée, l'hémorragie est très-abondante et constitue une complication souvent très-dangereuse. Ce qu'il y a surtout à craindre dans les plaies de ce genre, ce sont les épanchements dans la cavité du péritoine. Aussi la première indication à remplir, c'est de placer le malade dans un état de repos absolu et dans une position telle que les substances contenues dans l'*estomac* ne puissent pas se présenter à l'ouverture de la plaie. Une abstinence complète d'aliments et presque complète de boissons devra être observée pendant les premières quarante-huit heures; on n'administrera ensuite les boissons que par cuillerées et on ne permettra les aliments, en petite quantité, que lorsque les parois de l'*estomac* auront contracté des adhérences avec les parties voisines. Boyer recommande de combattre l'hémorragie par l'administration d'une dissolution d'alun. Lorsque l'abdomen et l'*estomac* ont été largement ouverts, que les matières s'échappent par la blessure avec une grande facilité, il faut immédiatement aller à la recherche des parois stomacales déchirées, les attirer au dehors, pratiquer une suture et réduire ensuite, à moins que ce ne soit un cas de blessure par armes à feu, car, dans ce dernier cas, les lèvres de la plaie, lacérées par le projectile, laisseraient peu d'espoir de succès. Si le malade résiste aux accidents qui accompagnent les plaies d'*estomac* et que celles-ci ne s'oblitèrent pas complétement, il en résulte un trajet fistuleux par lequel s'échappent les matières alimentaires. Cependant les fistules gastriques n'ont pas toujours cette origine : elles peuvent être produites par un cancer de l'*estomac*, qui se ramollit, ou par un abcès qui s'ouvre au dehors. Le traitement de ces fistules consiste en un bandage qui empêche la sortie des aliments.

— *Hernies de l'estomac*. L'histoire des hernies de l'*estomac* ne remonte guère qu'à l'ancienne Académie de chirurgie. Niée par plusieurs auteurs, tels que Boyer et Scarpa, l'existence de cette espèce d'affection a été fortement défendue par Garengeot et Pipelet le jeune, qui en ont cité de nombreux exemples; malheureusement l'autopsie n'est jamais venue à l'appui de leurs assertions. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'*estomac* est très-souvent déplacé et que ce déplacement peut avoir lieu non-seulement dans la région épigastrique, mais encore sur presque tous les points de l'abdomen. L'observation en a montré des cas nombreux et variés, dont le plus fréquent consiste dans une dépression de la partie pylorique de l'*estomac*. Ce viscère se trouve alors porté presque verticalement en bas, de sorte que, s'il se rencontre une tumeur cancéreuse au pylore, celle-ci pourrait être prise pour une hernie de l'*estomac*. Morgagni en rapporte un exemple : c'était un portefaix qui, à l'autopsie, présenta « l'*estomac* tombant en ligne droite, passant par le côté gauche du ventre jusqu'au pubis, d'où il se réfléchissait en haut et à droite pour se terminer à l'intestin duodénum. » Valsalva rapporte un autre cas où la grosse tubérosité de l'*estomac* descendait jusque dans l'hypogastre. Ce déplacement est pourtant le plus rare. Bérard parle d'un vieillard de soixante-treize ans qui « portait, au devant et en haut d'un énorme éléphantiasis du scrotum, deux tumeurs herniaires, l'une à droite, l'autre à gauche. Ces tumeurs donnaient un son clair quand le malade était à jeun; mais, aussitôt qu'il avait mangé, on observait de la matité dans la hernie droite, la gauche continuant à donner un son clair. On varia les expériences et l'on vit la tumeur droite augmenter progressivement à mesure que le vieillard prenait des aliments; de plus, en faisant boire le malade et en appliquant la main sur la tumeur, on percevait distinctement le choc du liquide qui arrivait dans son intérieur. » Yvan, rapporte encore Bérard, ayant fait l'ouverture du corps d'un invalide qui portait une oschéocèle volumineuse, et qu'on n'avait pu maintenir réduite, trouva dans le sac herniaire le tiers inférieur de l'*estomac*. Celui-ci, dans la plupart des cas de déplacement, est entraîné par la traction de quelque organe voisin en proie à quelque affection particulière. L'*estomac* peut cependant changer de situation sans être poussé ni entraîné dans la direction qu'il suit. Il arrive quelquefois que cet organe s'engage dans une ouverture congénitale ou accidentelle du diaphragme. On peut voir des hernies de l'*estomac* sur plusieurs points de l'abdomen, mais c'est pourtant à l'épigastre et au voisinage de l'appendice xiphoïde qu'on les a observées le plus souvent. On trouve quelquefois dans cette région une tumeur qui varie de volume, depuis celui d'une petite noix jusqu'à celui du poing d'un adulte. Cette tumeur, quoique pouvant apparaître sans cause appréciable, se montre ordinairement après un violent effort, accompagné d'un sentiment de déchirure et d'une douleur plus ou moins vive. Bien que non étranglée, elle est suivie de différents troubles des voies digestives, tels que vomissements, perte d'appétit, anxiété, constipation, maigreur. La réduction de la tumeur et l'application d'un bandage font toujours disparaître les accidents. Il peut arriver que ceux-ci se montrent sans apparence de tumeur, et, dans quelques cas de ce genre, après avoir constaté des éraillures ou des lacunes aponévrotiques, le médecin ayant fait appliquer un bandage, on a vu les malades recouvrer complétement la santé. Dans ces circonstances, l'*estomac*, sans faire saillie au dehors, peut être pincé dans les éraillures et produire les mêmes symptômes que la véritable hernie.

— *Dilatation de l'estomac*. Cette affection, peu dangereuse par elle-même, est une des plus fréquentes. Elle peut être produite par un dégagement considérable de gaz, par l'accumulation d'un liquide accidentellement épanché dans l'*estomac* ou par la rétention insolite des matières alimentaires.

Dilatation par les gaz. Elle est généralement désignée sous le nom de *tympanite stomacale* et reconnaît pour causes l'ingestion de certains aliments, tels que les légumes venteux, les graines pourvues d'un épiderme coriace, les boissons fermentescibles, etc., qui dégagent les gaz ainsi accumulés dans l'*estomac*. Cette affection se rencontre très-souvent chez les femmes hystériques et les sujets nerveux et hypocondriaques. Elle est favorisée par le repos et les travaux de cabinet. Lorsque l'*estomac* se trouve fortement distendu par des gaz, il rend, à la percussion, un son clair et caractéristique, qui a valu à la maladie le nom de *tympanite*. Cet organe est plus ou moins douloureux. Si les gaz ne s'échappent ni par le cardia ni par le pylore, et que le dégagement continue, les malades éprouvent bientôt une grande gêne dans la respiration, par suite des mouvements du diaphragme, rendus de plus en plus difficiles par l'augmentation de volume de l'*estomac*. Les boissons, arrivées à l'orifice cardiaque, sont immédiatement rejetées ou ne pénètrent qu'avec peine, et, si la distension augmente, bientôt arrivent la suffocation, les défaillances, l'irrégularité du pouls, les sueurs froides, tous symptômes qui disparaissent dès que, par une cause quelconque, les gaz commencent à se dégager par le haut ou par le bas. Cette affection n'a rien de grave en elle-même; mais elle est très-incommode et tend toujours à se reproduire. On la combat d'abord en supprimant les causes qui la produisent, quand ce sont, par exemple, certains aliments. Les infusions et les frictions aromatiques sur l'abdomen, les lavements purgatifs, les antispasmodiques, tels que le camphre et l'assa-fœtida, les pastilles de bicarbonate de soude, les eaux de Seltz, sont les moyens les plus propres à faire disparaître cette affection.

Dilatation par les liquides. Les anciens l'avaient improprement appelée *hydropisie de l'estomac*. Elle reconnaît généralement pour cause un rétrécissement de l'ouverture pylorique ou une affection des parois musculaires, qui, ne pouvant se contracter, laissent accumuler le liquide dans leur intérieur, au lieu de l'expulser par le mouvement péristaltique qui leur est propre. Le même effet ne peut se produire si l'*estomac* a contracté des adhérences avec les organes voisins. Au reste, quoi qu'il en soit des causes, les symptômes sont à peu près toujours les mêmes. L'*estomac* est souvent assez distendu pour faire saillie à la région épigastrique, saillie qui augmente d'étendue à mesure que le liquide s'accumule. A la percussion, on entend un son mat dont l'intensité va toujours croissant. Comme dans la tympanite, il y a gêne dans la respiration et la circulation, mais avec moins de promptitude et d'intensité. Bientôt, si la distension continue, surviennent des vomissements et des évacuations alvines qui soulagent promptement le malade; mais une nouvelle quantité de boissons ou d'aliments ne tarde pas à être ingérée et les mêmes effets se reproduisent. Pendant que l'*estomac* n'est pas encore tout à fait plein, si l'on agite brusquement le thorax du malade, on entend le choc du liquide contre les parois gastriques produire un bruit de glouglou. Les dilatations de ce genre sont quelquefois énormes. L'*estomac*, qu'on a vu contenir jusqu'à quatre-vingt-dix litres de liquide, descend jusque dans les aines et occupe tout l'abdomen, au point qu'on a parfois confondu cette affection avec une ascite ou une grossesse. Le traitement de cette maladie consiste dans l'emploi des vomitifs et des purgatifs, qu'il faut cependant administrer avec beaucoup de réserve.

Dilatation par ingurgitation. Celle-ci se rencontre chez les grands mangeurs et atteint quelquefois des proportions extraordinaires. Elle ne dure guère que pendant le temps de la chymification et disparaît au moment où les matières passent dans le duodénum. Cependant, à force de se reproduire, cette dilatation peut amener une diminution de la force digestive; l'*estomac* s'hypertrophie, perd une partie de sa puissance contractile, et les matières alimentaires séjournent alors dans cet organe, qui ne peut se rétracter et reprendre sa capacité primitive. C'est en pareil cas qu'on a pu constater dans les vomissements la présence de substances qui avaient été ingérées trois ou quatre jours auparavant. La diète et un régime sobre suffisent pour faire disparaître cette maladie.

— *Névroses de l'estomac*. Les principales sont : la *gastralgie*, la *gastrodynie* et la *dyspepsie* (v. ces mots). V. aussi GASTRORHAGIE, GASTRORAPHIE, GASTROENTÉRITE, GASTROTOMIE, etc.

— Bibliogr. Les travaux les plus importants et les plus récents qui aient été faits sur l'*estomac* sont ceux de : Bayle, *Remarques sur la structure des parois de l'estomac affecté de squirrhe simple ou ulcéré*, dans le *Journal de médecine chirurgicale*, par Corvisart; Gérard, *Des perforations spontanées de l'estomac* (Paris, 1803, in-8°); Dieffenbagh, *Dégénérescence cartilagineuse de l'estomac*, dans *Rust's magazin* (t. XXVI); Chardel, *Monographie des dégénérations squirrheuses de l'estomac* (Paris, 1808, in-8°); Broussais, *Histoire des phlegmasies chroniques* (Paris, 1826, in-8°, 4e édition); Quincieux, *Essai sur la gastrite ou inflammation de l'estomac*, thèse (Paris, 1811); Ratheau, *Essai sur les affections organiques de l'estomac*, thèse (Paris, 1812); Camerer, de Stutgard, *Expériences, en* 1818, *sur le ramollissement de l'estomac*; Laisné, *Considérations médico-légales sur les érosions et perforations de l'estomac* (Paris, 1819, in-4°); Chaigneau, *Dissertation sur la gastrite chronique* (Paris, 1823, in-4°); Rousseau, *Des différents aspects que présente dans l'état sain la muqueuse gastro-intestinale*, dans les *Archives gén. de méd.* (1824); Louis, *Observations relatives au cancer du pylore et à l'hypertrophie de la membrane musculaire de l'estomac dans toute son étendue*, dans les *Archives gén. de méd.* (1824); Andral, *Recherches sur l'anatomie pathologique du canal digestif*, dans le *Nouv. journ. de méd.*, t. XV; Cruveilhier, *Anatomie pathologique du corps humain* (Paris, 1830, in-fol.); Andral, *Clinique médicale* (2e édition, t. III et IV).

— Art vétér. *Estomac des solipèdes*. Chez les solipèdes, l'*estomac*, encore appelé ventricule, est situé dans la région diaphragmatique de l'abdomen, où il affecte une direction transversale au plan médian du corps. Il est simple, bien qu'on puisse le considérer comme biloculaire; sa partie gauche représente un renflement œsophagien, séparé par un sillon circulaire de la partie droite, qui constitue alors le véritable *estomac* sécrétant le suc gastrique, l'*estomac* chymifiant des tétradactyles. Chez tous les animaux, excepté chez les monodactyles, l'*estomac* est le renflement le plus considérable du tube alimentaire. « L'exception, dit Rigot, présentée par les monodactyles indique, chez eux, un rôle moins important, moins complet de l'*estomac* dans la digestion, rôle suppléé par celui de l'intestin grêle et par celui du cæcum, dont les dimensions et les fonctions prédominantes sont des traits particuliers de l'organisation de ces animaux; leurs mouvements rapides, à courtes intermittences, exigeaient une courte digestion gastrique. C'est donc par suite d'un rapport de moyen à but que la digestion est plus intestinale que gastrique chez les monodactyles. C'est une loi de destination primitive, établie pour permettre la vélocité des courses immédiatement après le repas, sans préjudice pour l'activité fonctionnelle de la digestion, double moyen qui s'enchaîne dans le but commun de la conservation individuelle. » Chez le cheval, la capacité moyenne de l'*estomac* est de 14 à 15 litres. On comprend qu'elle varie dans de grandes proportions suivant la taille des animaux. Elle est relativement plus considérable chez l'âne. Cet organe représente un sac allongé, déprimé d'avant en arrière, incurvé sur lui-même, à convexité regardant en bas et à gauche, et présente à considérer : deux faces, l'une antérieure, l'autre postérieure, arrondies et lisses; une grande courbure convexe, très-étendue et donnant attache au grand épiploon gastro-splénique; une petite courbure concave, présentant l'insertion de l'œsophage et s'unissant, à droite de ce cercle, avec le foie, au moyen du ligament hépato-gastrique; une extrémité gauche renflée en forme de grosse tubérosité conique, et constituant le cul-de-sac gauche de l'*estomac*; une extrémité droite, incurvée en haut, conique, terminée par le pylore et formant le cul-de-sac droit de l'*estomac*. L'*estomac* est en rapport, antérieurement, avec le diaphragme et le foie; postérieurement, avec la courbure diaphragmatique du côlon. Son bord inférieur, longé à gauche par la rate, est séparé de la paroi inférieure de l'abdomen par les courbures antérieures du côlon. L'extrémité gauche, de niveau avec la base de la rate, adhère au pancréas et au rein gauche. L'extrémité droite est unie à la partie inférieure de la grande scissure du foie par une portion du ligament séreux hépato-gastrique.

Quand on ouvre un *estomac*, on voit une démarcation manifeste et tranchée, correspondant à la ligne circulaire extérieure. La partie droite est blanche et plissée; la seconde, ridée, très-vasculaire, très-folliculeuse, prend une teinte rouge brunâtre, rendue marbrée par des taches beaucoup plus foncées et est recouverte d'une très-légère pellicule épithéliale. C'est à cette dernière partie seule qu'est dévolue la fonction sécrétoire qui élabore le suc gastrique. L'intérieur de l'*estomac* offre deux ouvertures : le cardia et le pylore. Le cardia est froncé; les plis radiés qu'il présente s'effacent par distension. Il est remarquable par son épaisseur, par son exacte et puissante occlusion et par la très-petite étendue qu'il occupe sur la surface interne de l'*estomac*. Il est facile de saisir le rapport qui existe entre cette disposition anatomique et l'impossibilité presque absolue du vomissement chez les solipèdes. On lit les lignes suivantes dans un mémoire de M. Colin, sur la théorie imaginée à ce sujet par M. Lecoq : « Dans cette disposition singulière réside toute la cause de l'impossibilité ou de l'extrême difficulté du vomissement chez les solipèdes; on se rend très-bien compte de sa manière d'agir en appliquant à l'*estomac* la théorie de la presse hydraulique. En effet, prenons le viscère dilaté à la fois par des aliments, des liquides, des gaz, et soumis à la seule compression des muscles abdominaux (si sa tunique musculeuse est paralysée par le fait d'une distension extrême). A ce moment le cardia est fermé, les parois de l'*estomac* sont autour de lui parfaitement planes; la pression étant, d'après la loi, proportionnelle à la surface qui la supporte, elle doit être infiniment faible sur la surface infiniment petite représentée par le point central de l'orifice cardiaque. Or, n'est-il pas évident que la plus minime résistance opposée par les parois œsophagiennes suffit pour empêcher la dilatation de l'ouverture et la sortie des substances alimentaires? » Quant au pylore, il représente une large ouverture au fond du sac droit et garnie d'un sphincter énergique, dont l'action peut boucher complétement cette ouverture.

Les parois de l'*estomac* sont formées par trois membrannes : une externe, séreuse; une moyenne, musculeuse; une interne, muqueuse. La séreuse, qui est une dépendance du péritoine, offre trois replis qui se détachent de l'*estomac* pour se porter sur les parties voisines. Ces replis constituent le ligament cardiaque, le ligament ou épiploon hépato-gastrique et le grand épiploon. La tunique musculeuse, comprise entre la séreuse et la muqueuse, est doublée en dedans d'une lame de tissu cellulaire condensé, qui lui adhère fortement. Elle est composée de trois plans de fibres superposés : le superficiel, le mitoyen et le profond. La muqueuse, unie à la tunique précédente par du tissu cellulaire, est plus adhérente dans le sac gauche que dans le sac droit. On y trouve de

petites glandules, organes de la sécrétion gastrique, répandues dans la muqueuse du sac droit. L'*estomac* reçoit le sang de l'artère gastrique, de la splénique, de la pylorique et de l'épiploïque droite. Les lymphatiques se rendent presque directement au réservoir de Pecquet; les nerfs proviennent du pneumogastrique ou du plexus solaire.

— *Estomac des ruminants*. Les *estomacs* des animaux qui ruminent, tels que le bœuf, le mouton, etc., sont au nombre de quatre. Le premier, qui est le plus vaste de tous, se nomme panse ou herbier; le deuxième, bonnet; le troisième, feuillet, et le quatrième, caillette. Nous en donnerons la description détaillée au mot RUMINANTS.

— *Estomac du porc*. Chez le porc, l'*estomac*, comparé à celui des solipèdes, est situé moins profondément; il est plus rapproché des parois abdominales inférieures, qu'il touche en partie. L'œsophage s'ouvre dans l'*estomac* par un large infundibulum, et la muqueuse de ce conduit se prolonge sur la surface stomacale dans une étendue de 0m,06 à 0m,07 autour du cardia. La capacité de cet organe est en moyenne de 7 à 8 litres.

— *Estomac du chien et du chat*. Chez le chien et le chat, l'*estomac* est large, dilatable, peu mobile et en contact avec les parois abdominales inférieures. Il est incurvé en haut; son sommet, constitué par le pylore, se relève et place cet orifice presque au niveau de l'insertion de l'œsophage. A l'intérieur, la muqueuse fine présente partout les caractères de la membrane intestinale et verse du suc gastrique sur tous les points de sa surface. La couche charnue, généralement mince, si ce n'est au pylore, qu'elle ferme exactement, est très-peu développée à l'orifice œsophagien, toujours ouvert; aussi le vomissement est-il très-facile chez ces animaux.

— *Estomac du lapin*. Chez le lapin, l'*estomac* ressemble beaucoup à celui des solipèdes. Il se divise en deux sacs, l'un gauche et l'autre droit, et présente l'insertion de l'œsophage sur le milieu de la petite courbure, en sorte que cet *estomac* offre une grosse tubérosité en cul-de-sac à gauche du cardia. La capacité de cet organe est de 4 à 5 litres.

— *Estomac des oiseaux*. Les *estomacs* des oiseaux sont au nombre de trois. Le premier, appelé *jabot*, est une poche à parois membraneuses dont la forme et les dimensions varient. Il est surtout développé chez les granivores; on le trouve aussi chez les oiseaux de proie diurnes, mais il manque chez les hiboux, chez l'autruche et chez la plupart des piscivores. Un peu au-dessous du jabot, et relié à celui-ci par l'œsophage, on trouve le second *estomac*, appelé *ventricule succenturié*, dont la surface interne est criblée par un nombre considérable de petits pores communiquant avec des follicules destinés à sécréter le suc gastrique : en général, le volume de ce second *estomac* est peu considérable; mais, chez les oiseaux qui manquent de jabot, il est beaucoup plus grand, et paraît en tenir lieu. Enfin, le ventricule succenturié s'ouvre inférieurement dans un troisième *estomac* nommé *gésier*, où la chymification s'achève; sa capacité varie beaucoup, mais c'est surtout dans sa structure qu'il présente des différences importantes. Chez les oiseaux qui se nourrissent uniquement de chair, les parois du gésier sont minces et membraneuses; mais, chez ceux qui avalent des aliments plus durs et plus difficiles à digérer, il est garni de muscles puissants, destinés à comprimer ces matières et à les broyer. C'est chez les granivores que cet organe est le plus musculaire; l'épaisseur de ses parois charnues est très-considérable, et sa surface interne est revêtue d'une espèce d'épiderme presque cartilagineux; sa force est immense. Chez l'autruche, par exemple, on a vu les corps les plus durs être broyés par ses contractions, et il tient évidemment lieu d'un appareil masticateur.

ESTOMAQUÉ, ÉE (è-sto-ma-ké) part. passé du v. Estomaquer. Fâché : *Il se tenait debout, d'un air tout* ESTOMAQUÉ. (G. Sand.)

ESTOMAQUER (S') v. pr. (è-sto-ma-ké — lat. *stomachari*; de *stomachus*, estomac). Se fâcher, se montrer choqué, offensé : *Il* S'EST ESTOMAQUÉ *de ce que j'ai dit. Ce n'est pas sans raison que nous* NOUS ESTOMAQUONS *contre ces réformateurs; nous savons qu'ils ne valent pas mieux que leurs ancêtres.* (La Bédollière.)

Il ne faut point, monsieur, *s'estomaquer* si fort :
On peut en un moment nous mettre tous d'accord.
REGNARD.

— S'époumonner, s'épuiser à force de parler ou de crier :

C'est ainsi que *s'estomaquait*
Le Pythagore à longue queue.
LA MOTTE.

ESTOMPE s. f. (è-ston-pe — de l'allem. *stumpf*, émoussé). Rouleau de peau ou de papier, ordinairement terminé en pointe, dont on se sert pour étendre le crayon ou le pastel sur un dessin : *Dessin à l'*ESTOMPE. ‖ Dessin fait de cette manière : *Une magnifique* ESTOMPE.

— Encycl. L'*estompe* sert à étendre une poudre noire très-fine, soit de plombagine, soit de crayon Comté, soit de charbon ou de fusain, et à adoucir et dégrader les teintes. On fait de même usage de l'*estompe* dans l'exécution du pastel, quoique l'emploi du doigt soit souvent préférable. L'*estompe* consiste tout simplement en une bande de papier un peu fort et un peu cotonneux ou de peau de mouton dégraissée roulée sur elle-même en spirale, de façon à former un petit bâton se terminant à chaque bout par un cône quelque peu flexible; la pointe du cône sert à dessiner à peu près comme on le ferait avec un crayon, et la partie oblique à étendre régulièrement la teinte qu'on veut appliquer. L'un des bouts est affecté à l'usage de ces teintes qu'on appelle *sauce*, et l'autre bout est employé pour enlever la teinte et faire reparaître le blanc du papier de manière à former des clairs plus ou moins vifs.

Les *estompes* sont de diverses grosseurs, proportionnées au travail qu'on doit exécuter; les plus grosses servent à ébaucher et les plus petites sont réservées pour le travail le plus délicat et le plus fin.

L'emploi de l'*estompe*, dans certains cas, remplace le lavis, et c'est là surtout son utilité : comme pour le lavis, on procède alors par teintes plates qu'on dégrade ensuite s'il est nécessaire, puis on termine ce dessin en accentuant au crayon les détails qui demandent à être fermement et nettement indiqués. Dans le dessin de figure, de fleurs et d'ornements, l'*estompe* est aussi en usage; on commence d'abord par poser largement les demi-teintes, puis on achève l'ébauche en appliquant les teintes foncées et toujours en réservant les plus vigoureuses pour la fin et en les posant toutes avec la plus grande simplicité et de la manière la plus large et la plus ferme. Quand l'ébauche est ainsi faite, on éteint ou fond les teintes qui sont trop vigoureuses ou trop arrêtées, en évitant toutefois de trop fondre et de trop éteindre, ce qui rendrait le dessin mou, terne, sans saillie ni rondeur. Puis, à l'aide de la mie de pain ou du bout de l'*estompe* réservé à cet effet, on dessine les grands clairs, qu'on obtient en faisant reparaître le blanc du papier, et l'on taille ensuite de la même façon les clairs délicats qui peuvent se trouver enfermés dans la masse ombrée, les reflets et autres détails qui indiquent des saillies, des arêtes ou des plans très-nets. Il ne reste plus qu'à terminer le dessin préparé de la sorte en reliant les tons différents les uns aux autres, en accentuant les parties les plus vigoureuses, les reliefs, les détails caractéristiques et en traçant les contours avec le crayon.

Pour les dessinateurs habiles qui possèdent les ressources de leur art, l'*estompe* peut être d'une sérieuse utilité, en ce qu'elle leur permet de procéder et d'exécuter plus largement. Habitués qu'ils sont à ce genre de travail, ils en connaissent les avantages et les inconvénients, et savent utiliser les uns et éviter les autres. Mais il n'en est pas de même des élèves, qui, presque toujours, procèdent avec timidité et ne parviennent à exécuter un dessin passable qu'avec de pénibles et longs tâtonnements, des retouches multipliées et constantes et une grande perte de temps. Aussi, loin d'enseigner le dessin à l'*estompe* dans les écoles et les cours de dessin, devrait-on, au contraire, s'en abstenir et n'enseigner que le dessin au crayon qui, beaucoup plus simple, ne permettant pas les tâtonnements, habitue vite l'élève à observer, à apporter beaucoup de netteté, de précision, de justesse dans son travail. Il sera toujours temps pour lui de remplacer le crayon par l'*estompe*, quand il aura acquis quelque habileté, qu'il saura distinguer nettement les différents plans et traduire avec des teintes diverses le jeu de la lumière et des ombres. Enfin, et de plus, l'*estompe* a le grave défaut de rendre en général le dessin mou, lourd, sans énergie, sans accent ni transparence. Il est certainement des artistes qui savent éviter ce défaut et qui se montrent habiles dans l'emploi de l'*estompe*; mais leur exécution prouve en faveur de leur méthode et de leur sûreté de main et ne prouve rien en faveur de l'instrument employé par eux, et qui, d'ailleurs, ne leur sert, comme nous l'avons dit, qu'à faire une préparation sommaire, une ébauche très-simple et très-large, à teinter le papier seulement, en quelque sorte. Il y a loin de ce procédé, qui consiste à indiquer chaque plan par une teinte légère formant un dessous, et pour épargner le temps, à cette manière pénible, incertaine, empirique de dessiner, encore fort à la mode dans certaines écoles, et qui, connue sous le nom de *dessin à l'estompe*, n'est qu'un charbonnage auquel on parvient à donner l'apparence du modèle grâce à de nombreuses retouches, et en perdant un temps considérable.

ESTOMPÉ, ÉE (è-ston-pé) part. passé du v. Estomper. Ombré avec l'estompe : *Un dessin* ESTOMPÉ.

— Par ext. Se dit des ombres unies ou doucement dégradées, comme celles que l'on obtient en dessinant à l'estompe : *Des collines* ESTOMPÉES *par le crépuscule. Le soir vient, le brouillard développe ses ondes, et l'on entend, sur l'âpre chemin de la colline, grincer l'essieu du chariot* ESTOMPÉ *par la brune.* (Th. Gaut.) *Ce que j'avais sous les yeux n'était pas un paysage, mais une grande carte géographique, presque circulaire,* ESTOMPÉE *par la distance et la vapeur.* (V. Hugo.)

ESTOMPER v. a. ou tr. (è-ston-pé — rad. *estompe*). Dessiner, ombrer avec l'estompe : ESTOMPER *un dessin.*

— Par ext. Ombrer; couvrir d'une ombre unie ou légèrement dégradée, comme celles que l'on obtient en dessinant à l'estompe : *Le soleil, se couchant derrière les cimes bleuâtres des montagnes,* ESTOMPAIT *les tons de bronze florentin de cette tête charmante, d'un galbe si fin et si pur.* (Al. de Lavergne.) *La débauche* A ESTOMPÉ *le dessus de ses sourcils d'une teinte noirâtre.* (Balz.)

L'objet le plus hideux, que le lointain *estompe*,
Prend une belle forme où le regard se trompe.
TH. GAUTIER.

— Fig. Adoucir, gazer, voiler : *Sans manquer de fidélité, sa manière esquive les difficultés, sauve les endroits hasardeux,* ESTOMPE *par des tons adoucis ce que les détails pourraient avoir de trop cru.* (Th. Gaut.)

S'estomper v. pr. Etre estompé, ombré : *Une vallée profonde, au delà de laquelle de nouvelles crêtes de monts* S'ESTOMPENT *dans un brouillard bleuâtre....* (Gér. de Nerval.)

ESTONIÈRE s. f. (è-sto-niè-re). Pêche. Syn. d'ESTEROTE.

ESTOQUER v. a. ou tr. (è-sto-ké — rad. *estoc*). Frapper d'estoc. ‖ Vieux mot.

ESTOQUIAU s. m. (è-sto-ki-ô — rad. *estoc*). Techn. Pièce de fer façonnée, qui sert à en arrêter ou en contenir d'autres. ‖ Bout de fil de fer rivé dans la plaque d'une serrure, pour limiter la détente du ressort. ‖ Cheville de fer qui empêche une roue ou un boulon de tourner au delà du point voulu, ou de se dévisser.

— Encycl. Les *estoquiaux* sont de petits appendices que l'on place sur les boulons à tête hémisphérique pour les empêcher de tourner dans leur trou, pendant que l'on serre l'écrou. Ces petites pièces sont formées avec des bouts de fil de fer de 2, 3 ou 4 millimètres, que l'on filète d'un côté, et que l'on visse dans un trou taraudé près de la tête du boulon. Les *estoquiaux*, dont les dimensions sont insignifiantes comparativement à celles des autres pièces des machines, rendent de très-grands services, quand ils retiennent en place les boulons à tête fraisée d'un organe en mouvement, tels qu'une bielle, une tige, etc., soumis à des vibrations et à des chocs. Les efforts qu'ils ont à supporter sont peu considérables; leur principal objet est l'arrêt. Dans quelques petits appareils, tels que les serrures, etc., on donne le nom d'*estoquiaux* à de petits bouts de fil de fer rivés sur une plaque pour arrêter un ressort dans sa course, ou limiter le mouvement d'une pièce qui tourne. On confond quelquefois les ergots avec les *estoquiaux*; ils arrêtent bien, il est vrai, tous deux; mais il y a dans cet arrêt une nuance que le mécanicien seul peut saisir et comprendre. En effet, l'un, l'ergot, arrête pour entraîner avec lui d'autres objets dont le mouvement doit être solidaire de celui qui le porte; tandis que l'*estoquiau* arrête définitivement pour empêcher tout mouvement du corps sur lequel il est fixé. Cette nuance, qu'il est peut-être bien difficile de faire comprendre à l'aide du langage vulgaire, se saisit mieux dans l'application mécanique.

ESTOR s. m. (è-stor — v. l'étym. du mot ESTOIRER). Joute, tournoi. ‖ Désordre, confusion, embarras. ‖ Vieux mot. On dit aussi ESTOUR : *Le vrai vaincre a pour son roolle l'*ESTOUR, *non pas le salut.* (Montaigne.)

ESTOR (Jean-Georges), jurisconsulte allemand, né à Schweinsberg en 1699, mort en 1773. Il devint professeur agrégé de droit en 1726, docteur en 1728, professeur de Pandectes à Iéna en 1735, conseiller de la cour de Saxe vers la même époque, fut nommé conseiller de régence à Marbourg en 1742 et mourut chancelier de l'université de cette ville. On ne lui doit pas moins de quatre-vingt-dix-huit ouvrages, parmi lesquels nous nous bornerons à citer les suivants : *Mélanges de droit romain* (Giessen, 1725); *Origines juris publici Hassiaci* (Iéna, 1738); *Choix de petits écrits* (Giessen, 1732-1738); *Exposé pratique des droits et affaires que les membres des Etats ont habituellement en vue au moment d'une guerre de l'empire* (Iéna, 1736, in-4°); *Observationes juris feudalis* (Iéna, 1740); *Vestigia juris germanici in jure canonico* (Marbourg, 1740); *De juribus episcopi catholici in Germania* (Marbourg, 1740); *Spicilegium de jurisdictionis supremorum imperii tribunalium anteoccupatione* (Marbourg, 1744); *Bases premières de la procédure ordinaire et impériale* (Marbourg, 1745); *Remarques sur le droit de l'Etat et de l'Eglise d'après l'histoire et les antiquités* (Marbourg, 1750, in-8°); *Collection de traités militaires* (Francfort, 1763, in-8°); *Commentationes et opuscula* (Lemgo, 1768-1771), etc.

ESTORTOIR s. m. (è-stor-toir). Techn. Syn. de DESTORTOIR. ‖ On dit aussi ESTORTUAIRE.

ESTOU s. m. (è-stou). Table à claire-voie, sur laquelle le boucher habille les moutons.

ESTOUBLAGE s. m. (è-stou-bla-je — rad. *estouble*). Anc. fin. Impôt sur les blés.

ESTOUBLE s. f. (è-stou-ble). Chaume. ‖ Vieux mot usité encore dans le Midi. ‖ V. ÉTEULE.

ESTOUFFADE s. f. (è-stou-fa-de — rad. *estouffer*, qui s'est dit pour *étouffer*). Art culin. Manière de cuire les viandes en vases clos : *Du veau à l'*ESTOUFFADE. ‖ Mets ainsi préparé : *Une* ESTOUFFADE *de perdrix.* ‖ On dit plus ordinairement ÉTOUFFADE ou ÉTOUFFÉE.

ESTOUINE s. f. (è-stou-i-ne). Mar. Bonnette. ‖ Vieux mot.

ESTOUPEROL s. m. (è-stou-pe-rol — espagn. *estoperol*, même sens). Mar. Sorte de clou à tête ronde, qu'on emploie dans le chevillage des fonds.

ESTOUPIN s. m. (è-stou-pain — rad. *estoupe*, qui s'est dit pour *étoupe*). Mar. Vieux cordage impropre au service, dont on se sert généralement pour confectionner les erseaux des canons. ‖ Erseau, valet de bouche à feu.

ESTOURBILLON s. m. (è-stour-bi-llon; *ll* mll.). S'est dit pour TOURBILLON.

ESTOURGEON s. m. (è-stour-jon). Ichthyol. Nom vulgaire de l'esturgeon.

ESTOURMEL, village et commune de France (Nord), cant. de Carnières, arrond. et à 7 kilom. de Cambrai; 710 hab. On y remarque une belle église moderne, une grande et élégante chapelle ogivale, un curieux monument funéraire (dans le cimetière); les débris du château de Chantemerle et une motte féodale.

ESTOURMEL ou **ESTURMEL**, ancienne famille française, originaire du Cambrésis. Un de ses membres, Reimbold D'ESTOURMEL, monta le premier sur la crête des murs de Jérusalem en 1099 et reçut à cette occasion le surnom de *Creton*, que ses descendants portèrent jusqu'au XVIe siècle. Pour récompenser la valeur de ce brave chevalier, qui prit pour devise : *Vaillant sur la crête*, le roi de Jérusalem, Godefroy de Bouillon, lui donna un morceau de la vraie croix enchâssée dans un reliquaire d'argent. Parmi les autres membres de cette famille nous citerons les suivants :

ESTOURMEL (Jean D'), général français, mort en 1557. François Ier, qui le tenait en haute estime, l'envoya assister, en 1531, comme son représentant, au mariage de sa nièce, Marie de Lorraine, avec le roi d'Ecosse Jacques V. En 1537, les Flamands, sous les ordres du comte de Nassau, ayant envahi la Picardie et mis le siége devant Péronne, d'Estourmel se jeta dans cette ville pour aider Robert de La Marck à la défendre, y amena toute sa famille, y fit apporter ses grains encore en gerbes, ses bestiaux, son argent, qu'il employa à solder la garnison, et contraignit les assiégeants à lever le siége. En mémoire de cette belle conduite, on faisait tous les ans à Péronne, avant la Révolution, une procession solennelle, après laquelle le prédicateur devait un compliment aux descendants de Jean d'Estourmel. En 1541, d'Estourmel devint maître d'hôtel de François Ier, puis général des finances dans les provinces de Picardie, Champagne et Brie; il fut ensuite envoyé comme ambassadeur en Angleterre, en 1546, et reçut de Henri II une pension de 2,000 livres, somme considérable pour le temps.

ESTOURMEL (Louis-Marie, marquis D'), général et homme politique français, descendant du précédent, né en Picardie en 1744, mort à Paris en 1823. Il fut brigadier des armées du roi avant la Révolution. Nommé en 1787, par la noblesse du Cambrésis, membre de l'Assemblée des notables, puis député à la Constituante, il vota dans cette dernière assemblée avec les royalistes constitutionnels, servit à l'armée du Nord après la session, fut accusé par Custine, en 1793, d'avoir abandonné Kaiserslautern et mis en jugement; mais il parvint facilement à se justifier, et obtint même quelque temps après le grade de général de division. Il fit partie du Corps législatif à partir de 1804, comme député de la Somme et y adhéra à la déchéance de Napoléon en 1814. Il a publié un *Recueil des opinions émises à l'Assemblée constituante* (Paris, 1811, in-4°).

ESTOURMEL (Alexandre-César-Louis, comte D'), homme politique français, fils du précédent, né à Paris en 1780. A l'âge de dix-neuf ans, il s'engagea dans l'armée et prit part en 1800 à la seconde campagne des troupes françaises en Italie. Rentré en France après la paix, en 1801, il quitta le service militaire, fut admis au ministère des affaires étrangères, et, en 1803, fut nommé secrétaire de légation. Mais, en 1805, il s'engagea de nouveau dans l'armée. Il prit part à la campagne d'Allemagne en 1805, à celle de Prusse en 1806 et en 1807, jusqu'à la paix de Tilsitt. En 1808, il fit la campagne d'Espagne et de Portugal dans l'état-major de l'un des généraux. Au retour de la guerre de la Péninsule, où il avait acquis le grade de chef d'escadron, il renonça une seconde fois à la carrière militaire et rentra dans la diplomatie. Il obtint le titre de secrétaire d'ambassade. En 1813, il fit partie, en cette qualité, du personnel qui accompagna Caulaincourt, duc de Vicence, au congrès de Prague, qui avorta complétement.

A l'avénement de la Restauration, en 1815, il se présenta aux électeurs du Nord et fut élu député. Il se plaça immédiatement dans les rangs de l'opposition libérale, en tête de laquelle marchaient partout les bonapartistes. Il était encore député lorsque commença l'agitation politique qui devait aboutir à la révolution de 1830, et il y prit une part active. Il fut l'un des 221, et, au moment même de